par une decision du ministre des finances du

écision est molivée dans les termes

ts : chèque est un titre de créance pendant « Le chèque est un titre de créance pendant qu'il est dans les mains du hénéficiaire, et il ne devient uo reçu que quand il a été acquitté et qu'il est dans la caisse de l'établissement dépositaire « dournal officiel, séance du 21 août 1871). Lorsque le bénéficiaire du chèque l'envoie a un tiers avant que le paiement soit effectue, il envoie donc un titre de créance; au moment de l'accusé de réception, le chèque a eu conséquence le caractère d'un titre ou d'une valeur dans le sens de la loi du 23 août 1871; le reçu dont il est l'objet est par suite pas-ible de la taxe de 10 c. La disposition de l'article 4 de la loi du 30 mars 1872, spéciale aux reçus d'effets de commerce, est sans application dans l'espèce, attendu que, si le chèque peut être un acte de commerce dans certa nes circonstances, il n'est jamais, pour certa nes circonstances, il n'est jamais, pour l'application de la loi du t mbre, un effet de commerce. Ce n'est pas un instrument de crédit, et il n'est pas assujetti au timbre pro-portionnel établi pour les effets de commer-ce. »

Chemins de fer. - Droits de magasinage.-Taxe spéciale.

Chemins de fer. — Droits de magasinage. —
Taxe spéciale.

La cour de cassation a rendu, le 5 décembre 1876, une déc sion intéressante en matière de taxe de magasinaç à percevoir par les compagnies des chemins de fer.
En voire la substance.
Les droits de magasinage, a dit la cour, établis au profit des compagnies de chemins de fer, ne sont applicables qu'aux marchandises qu'elles conservent dans leurs magasins, en leur qualité d'entrepreneurs de transport, et et dont la garde et la surveillance sont la continuation et l'accessoire du contrat formé entre elles et l'expéditeur.

Ces droits ne sont pas applicables aux marchandises que les compagnies ne détiennent qu'a un autre titre, et notamment à celles qui, après leur réception par le destinataire, restent dans les magasins de la Douane établie dans les gares pour l'accomplissement des formalités de douane et pendant le délai accordé pour remplir les dites formalités. Daus ce cas, en effet, alors même que les magasins seraient la prepriété de la compagnie des chemins de fer, ils ne sont, au regard des importateurs, que les magasins de la Douane qui est enue de les mattre à leur disposition et dans tenue de les mattre à leur disposition et dans tenue de les mattre à leur disposition et dans tenue de les mettre à leur disposition et dans lesquels ils ont le droit de lasser en dépôt les marchandises importées, moyennant une taxe et pendant un délai déterminé par des lois

et pendant un délai déterminé par des lois spéciales.

Aux termes d'une décision du directeur géneral des Douanes, notifiée le 1º junvier 1848 à la Compaguie du chemin de fer du Nord et acceptée par elle, la taxe de magasinage que cette compagnie a été autorisee à percevoir pour les marchandises déposées dans ses magasins et constituées en douane, pendant le délai fixé par l'article 9, titre 2, de loi du 4 germinal an II pour la déclaration en détail des objets importés, ne saurait être autre que celle imposée par ladite loi et, par conséjuent, ne doit jamais dépasser 1 0/0 de la valeur de la marchandise.

## Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

On fêtait la nouvelle année l'avantdernier nuit, rue de Lannoy. Pour saluer l'aube de ce nouvel an. plusieurs jeunes gens avaient chargé une petite pièce de canon, et les salves de gronder tant et plus. Mais malgré leurs bonnes intentions, ces jeunes gens ont été sommés de mettre trève à leurs réjouissances; ce bruit de canon constituant un trouble à la tranquillité publique. Procès-verbal a été dressé, et

pièce d'artillerie confisquée.

On a trouvé, cette nuit, place de la Fosse-aux-Chênes, un malheureux individu couché au bord du trottoir. Il était dans le plus déplorable état.

Les agents l'ayant questionné. Il a déclaré' se nommer Alfred S.... âgé de 41 ans, demeurant rue des Longues-Haies Passant tranquillement à cet endroit, a-t-il ajouté, j'ai été attaqué par un inconnu qui, après m'avoir bousculé, m'a donné un croc en jambé. Dans la chute, je me suis foulé le pied

Alfred S.... a été ramené à son domicile dans une brouette.

Le vent souffle depuis deux jours avec une extrême violence; les raffales, par instants sont d'une force inouie. Il est probable que cet ouragan aura causé des accidents dans les campagnes avoisinantes. Pour Roubaix, quelvitres seulement ont été sa proie. On nous signale, cependant, rue Dauben-

C'était un garçon passionné pour science, ardent au traveil, d'une intelligence vraiment hors ligne. Il ne tarda pas à se faire admettre comme interne à l'Hôtel-Dieu, sous la direction féconde du plus habile des princes de l'art : j'ai nommé le docteur Trousseau.

Ce savant professeur s'était pris d'une affection toute particulière pour Pierre Ysabeau. C'était son élève favori. « Courage, lui répétait-il souvent, tu seras un grand médecin! »

Cet horoscope était à la veille de s'accomplir. Le jeune docteur allait revenir au pays. Grace à ce titre, grace à la popularité de son nom, grâce surtout au grand secret dont son père allait l'enri-chir, nul doute qu'il n'éclips at à l'ins-tant tous les médecins de l'arrondisse-ment, à plus forte raison de simples offisanté comme Jean Cauvain. Quelle belle vengeance pour Jacques Ysabeau! C'était là son ambition, son idéal. Ce serait tout à la fois son bonheur et sa gloire !

Dieu ne le permit pas. Quelques jours avant son départ, à l'amphithéâtre, Pierre Ysabeau se fit une piqure anatomique, et mourut dans la même journée, au champ d'honneur de la science, le

Ce bistouri, Jacques le rapporta de Paris; il le suspendit à la mura lle, audessous du portrait de sa défunte fem-me ; il dit en le regardant :

« Puisque Dieu n'a pas voulu que nous

ton, une longue palissade renversée par un coup de vent, dans l'après-midi d'hier Cette palissade entourait un terrain vague appartenant à la ville. Les palis ont été brisés par la chute.

La cour Deschamps située rue Duflot, a été, dans la soirée d'hier, le théâtre d'une épouvantable lutte.

C'était une famille entière qui, ayant des gouls belliqueux, commençait l'année d'une manière convenable. Mais, il y ent ane victime dans cette rixe.

La police, en pénétrant sur les lieux, aperçut un jeune homme grièvement blessé. Il avait le poignet droit ensan-glanté et des contusions au cou. Un médecin appelé prodigua au blessé, les soins que réclamait son état.

Une enquête a été ouverte afin de connaître les motifs de cette bataille ntime, résultat sans doute, d'un querelle causée par l'ivresse.

Un cabriolet attelé d'un cheval, stationnait, hier soir, dans la rue du Parc. Comme ce stationnement semblait se prolonger plus que de raison, on s'informa, et l'on reconnut que cet attelage était abandonné de son propriétaire ou de son conducteur

Par suite, cheval et voiture, ont été conduits en lieu sûr, en attendant réclamation.

Un des plus sympathiques artistes de notre théâtre, M. Lemer, jeune premier, est mort, dans l'après-midi t'hier, après quelques jours d'une maladie qui ne pouvait faire prévoir un tel résultat. Le public roubaisien ne peut accueillir cette nouvelle qu'avec regret. M. Lemer était un artiste consciencieux, de bonne tenne et distingué.

Un jeune homme de Tourcoing, après avoir passé la nuit en ville, cherchait à rentrer chez lui, hier à 6 heures du matin. T. ompé par l'obscurité conjoinlement avec les fumées de genièvre, il enjamba la margelle d'un puits qu'il prit pour les marches de son domicile et fut précipité au fond. Des voisins attirés par le bruit accoururent à son secours, I'un d'eux descendit au moven de la chaîne et fut assez heureux pour ramener notre homme sain et sauf.

On lit dans la Gazette de Tourcoing : Le vent qui a soufflé hier avec violence sur notre ville, n'a heurensement causé que des dégats de peu d'importance. Il n'y a eu que quelques vitres brisées. Le kiosque de la Place Verte, a eu sa toiture en zinc enlevée, pas d'accident de personnes.

Dimanche, vers trois heures de l'après midi, un individu nommé Pierre Cornélis, agé de 33 ans, teinturier au Blanc-Seau, portait une pièce de bois sur son épaule, lorsque, faisant un faux pas, il laissa tomber ce fardeau sur jambe. Il en résulta une fracture dan

Il a été immédiatement conduit à l'hôpital de Tourcoing.

Dimanche à midi à eu lieu au Grand-Théâtre de Lille, la séance solennelle de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille pour la distribution annuelle des récompen-

Après un discours de M. Van Hende. président de la Société, et le compte-rendu des travaux de la Société par M. de Norguet, secrétaire général, M. Flament a lu le rapport sur les travaux scientifiques, le concours des chauf-feurs et la prime Pannot : — Voici les principales récompenses obtenues :

Mention honorable à M. Thomas, inénieur civil, pour un travail sur l'é-

quilibre des corps immergés.

Des appareils destinés à faciliter la démonstration aux enfants des Ecoles primaires de phénomènes cosmographiques., valent à M. Tilmant et à son col-

devinssions médecin... soit... nous resterons rebouteur! Si Jacques disait nous, c'est qu'il

D'après la tradition de la famille Y-a faute d'héritier mâle, le grand secret tombait en quenouille. Dans cette longue dynastie de rebouteurs célèbres, il s'était trouvé plus d'une rebouteuse, qui n'en avait pas moins maintenu l'hon-neur du nom. Ce serait un exemple de plus que « bon sang ne peut mentir. » « Et puis, pensait le père, ils n'oseront peut-être pas attaquer une fem-

Au premier abord cependant, Thérèse Ysabeau semblait peu faite pour jouer ce rôle. Voulant que la sœur fût digne du frère, Jacques avait fait élever sa fille au couvent de Pont-l'Evêque. Elle venait d'y achever une éducation complète, y compris dessin et musique. C'était une demoiselle, et des plus charmantes. De magnifiques cheveux blonds, abondants comme ceux d'une déesse antique, fins comme la soie, ondés comme l'onde et prenant des reflets d'or an moindre rayon du soleil; de grands veux noirs, un peu étounés, très-timi-des, mais ravissants et doux comme ceux de la bonté même; des traits irréguliers peu! être, mais dans l'harmonie de chacun desquels il y avait un charme puissant; un teint d'une fraicheur sans pareille, et des dents éblouissantes de blancheur. Avec cela, grande, svelte, élancée, gracieuse dans ses moindres

M. Trannin, ancien préparateur de physique à la Faculté des sciences de Lille, a présenté un travail répondant à l'une des questions posées par la So-ciété: Comparaison des radiations sim-ples constituant les diverses sources lu-mineuses. » Une médaille d'or pour les conséquenses importantes de

M. Grégoire, dans un ouvrage inti-tulé : « Du Travail mécanique de la filature de lin. » a réuni la description raisonnée de tous les appareils de gla-

L'ouvrage de M. de Grégoire serait d'une grande utilité pour les directeurs de filature. Une médaille d'or.

La Société des sciences décerne à M. Ludovic Breton, ingénieur, une mé-daille d'or pour une étude très-complète sur la concession d'Auchy-au-

Médaille de vermeil à M. Bondues, serrurier, pour son échelle de sauve

Les examens de l'Ecole des chauffeurs qui ont eu lieu cette année ont permis de délivrer des brevets supérieurs de capacité, à : MM. Charles Charles, Auguste Du-

trieux, Pierre Hennès, Adolphe Moreau Dominique Splacot, Désiré Watrelot, et des brevets ordinaires de capacité, à MM. Edouard Canjer, Gustave Depecker. Nicolas Lorthiois, Louis Milssu, Edouard Montagne, Gustave Pérignon, Edouard Prouharam, Louis Strobbe

Enfin, la prime Parnot au chauffeur le plus méritant est décernée à Désiré Watrelot, conducteur de machines chez MM. Crépy fils et C°. Déjà lauréat de la Société Watrelot es, inventeur d'une méthode d'alimentation simultanée et continue d'une batterie de générateurs donne d'exceller is résultats au point de vue de la régularité de la mar-

che et de l'économie du combustible. Me Houzé de l'Aulnoit a ensuite donné onnaissance du rapport sur les cours d'histoire, de sculpture, de musi-

que et'de poésie.

HISTOIRE. — Un seul mémoire a été présenté à la Société pour le prix Wi car. C'est un ouvrage formant 908 pages de texte et 219 pages de pièces justifi-catives : L'Histoire du Châicau et de la Châtellerie de Douai depuis le dixième siècle jusqu'en 1789.

La Société décerne le prix Wicar,

d'une valeur de mille francs, à M. Bras-sart archiviste de la Société de Scien-

\*CULPTURE. — Deux projets de fontaine envoyés pour le prix Wicar, n'ont pas paru, malgré leur valeur, réu-

nir les conditions du programme. LITTÉRATURE. — Un travail a été en-voyé sur le *Théâtre de Lille avant* L'auteur a divisé son travail en deux

parties : dans la première, il a résumé depuis le 13° siècle, jusqu'à la prise de Lille par Louis XIV, l'histoire des mystères ou des représentations populaires donnés en plein vent ; dans la seconde, il traite le théâtre proprement dit. de-puis sa première installation jusqu'en

La Société rendant justice au mérite de l'œuvre qui lui a été soumise, décer-ne à M. Gustave Lhotte, rédacteur de l'Echo du Nord, une médaille d'ar-

MUSIQUE. -- M. E. Lalo, notre concitoyen, ancien élève du Conservatoire de Lille, a su créer des œuvres musicales d'une haute portée, sans cependant forcer la note de son talent

La Société décerne une médaille d'er M. Edouard Lalo.

Possis. — Une mention honorable est décerdée à Mme Florence Hubert, de Lille, auteur d'une pièce intitulée Kiridi. M. Guibert, de Limoges, a obtenu une médaille d'argent pour une poésie patrictique intitulée Gloria victis

M. Armand Houdoy, aujourd'hui docteur en droit, avait puisé au fover paternel l'amour du travail et des ses études historiques. C'est de sa thède doctorat que nous venons vous tretenir. Il avait pris pour sujet le dro t municipal, et, dans la première partie,

mouvements. Et puis un timbre de voix, un sourire, une chasteté, une simplicité, qui lui conciliaient la sym pathie plus encore que l'admiration de tous ceux qui la voyaient pour la pre-

C'était une de ces jeunes filles dont les mauvaises pensées n'approchent pas, et que chacun se sent heureux de saluer au passage comme une vivante bénédiction pour la terre qu'elles fou-lent aux pids, comme une pure émana-tion de la bonté céleste. Elle n'ût pas été déplacée dans un salon, tant sa disinction native était parfaite : elle semblait à sa place dans l'humble chaumière paternelle, tant sa modestie était réelle, ou ame exempte d'ambition, sa piété filiale ardente et sincère. Pourvu que son père fût consolé, heureux par elle, que lui importait tout le reste

Comment donc aurait-elle pu se refuser à son désir, alors surtout qu'il venait d'être éprouvé par une aussi grande douleur! Nous l'avons laissé entrevoir : Jacques avait eu le courage d'aller à Paris pour embrasser au moin le cadavre de son fils. Il en était revenu brisé de corps comme d'esprit, les cheveux tout blancs, le visage veilli de vingt annuées. Sans le dévouement de Thérèse, il serait mort. Quelques jours après, lorsqu'il lui dit : « Je n'ai plus que toi, fillette... il faut apprendre n m'aider, à me remplacer plus tard au-près de ceux qui souffrent, auprès surtout de ceux qui sont pauvres! » elle

laborateur, M. Cochez, une médaille de s'était proposé de traiter: De la condition et de l'administration des villes chez

les Romains. Cette étude, qui forme la matière d'un volume de 672 pages, est le résultat de profondes recherches inspirées par le savant M. de Rozières, membre de l'Institut, auquel l'ouvrage a été dé-

L'ouvrage de M. Houdoy a déjà. depuis son apparition, été l'objet d'analyses et de travaux critiques émanant des hommes les plus autorisés. Il a été accueill par le monde savant avec le plus vif intérêt. La Société des sciences her euse de donner à un enfant de Lilleune marque publique d'estime et de satis décerne à M. Armand Houdoy ine médaille d'or.

Les perfectionnements apportés par M. Danci et son habile coopérateur M. We-ber, chef des atcliers de typochromie, ont introduit dans cette industrie une véritable révolution. Ils sont parvenus à égaler le mérite artistique des lithocromies. - Leurs planches ne le cèdent en rien aux beaux produits de l'art an-glais, A M. Danel revient l'honneur d'avoir introduit, développé et perfectionné en France une branche nouvelle de la typographie.

La Société des Sciences, voulait en courager les progrès accomplis dans le domaine de l'art appliqué à l'industrie, décerne à M. L. Danel une médaille d'or, et à son ingénieur collaborateur, M. Weber, une médaille de vermeil.

M. Aimé Houzé de l'Aulnoit doane enuite lecture du rapport sur les récompenses décernées aux vieux serviteurs

penses décernées aux vieux serviteurs de l'industrie:

18 pustrie Manufacturière. — Léopold Duclairfait, ouvrier depuis 60 ans à la manufacture des tabacs de Lille: Henri Dubart, tisserand, depuis 31 an- dans la manufacture de tapis de MM. Choqueel, à Tourcoing; François Lennin, robanier, depuis 40 ans chez MM. Lauwick frères et Galland, à Comines; Anotine Delchel, chevilleur-etriqueur, depuis 43 ans dans la fliature de coton de M. Gustave Toussin, à Lille: Pierre Farvaque, contremaltre de retorderie, depuis 41 ans dans la fliature de laine de M. Herbeaux-Tibeauts, à Tourcoing: Pierre Calmain, tisserand, depuis 41 ans chez MM. Lemaîtr-Demessère et flis, fabricants de toiles à Halluin: Louis Annoite, tisserand depuis 40 ans chez M. Dominique Delécaille. fabricant de toiles à Armentières; Louis Goube, ourdisseur, depuis 40 ans chez Monte de la la charte de la charte

labricants de tolles a hammi. Louis Amourants considered inserand depuis 40 ans chez M. Domirique Delécaille. Inbricant de toiles à Armentières; Louis Goube, ourdisseur, depuis 40 ans chez MM. Castel frère et sœur, fabricants de tissus, a Roubaix; Félix Franchomme, illeur de coton, depuis 37 ans chez M. Wishaux-Florin, à Roubaix; Louis Wicart, contre-maître, depuis 36 ans chez M. Boman-Ghesquière, fabricant de fils retors, à Lille: Auguste Leruste, chef magasinier, depuis 35 ans chez MM. Debuchy frères, filateurs de coton, à Tourcoing; Jean-Baptiste Grulois, contre-maître des préparations, depuis 33 ans chez M. Gustave Barrois, à Lille: Laurent Duriez, fileur de coton, depuis 34 ans chez MM. Motte-Bossut fils, à Roubaix; Dominique Duriez, fileur de coton, depuis 32 ans dans le même établissement.

OUVRIERS DE CORPS DE MÉTIERS. — Louis Ghantraire, dit Gruson, charpentier, depuis 36 ans chez M. Goube Grolez, à Lille; Pierre Marchand, ouvrier depuis 48 ans chez M. F. Devernay, fabricant d'huiles, Lille; Louis Deblois, imprimeur-lithographe deouis 47 ans chez M. L. Danel, à Lille; Alfred Saingier, compositeur d'imprimerie, depuis 43 ans chez M. L. Danel, à Lille; Alfred Saingier, compositeur d'imprimerie, depuis 43 ans chez M. Achi le Boniface et Wartelle, à Herrin; Antoine Verdière, blanchisseur de toiles, depuis 44 ans chez M. Achi le Boniface et Wartelle, à Herrin; Antoine Verdière, blanchisseur de toiles, depuis 44 ans chez M. Peren, labricant de toiles à Armentières.

GUNTERS EN MÉTAUX, probutts CHIMIQUES

GUVRIERS EN MÉTAUX, PROBUITS CHIMIQUE ouvaires en metaux, probeits chinquies er chaupteburs. — Louis Corna, peintre et bâtiment, depuis 48 ans, chez M. Louis Dubois à Lille; Louis Lagache, ouvrier depuis 43 ans dans la fabrique de noir aninal et d'engrais, de M. Castel-Henry à Lille; Charling de Castel-Henry de d'engrais, de M. Castel-Henry à Lille; Char-les Diécammè e, ouvrier depuis 41 ans chez M. Jean-Bapriste Mouraux : constructeur-mécanicien à Roubaix Charles Bettman ; contre-maître depuis 41 ans dans la manu-facture de produits himiques du Nord, à Loos : Constant Brulois ; chauffeur; depuis 36 ans, chez MM. Lef-byre-Horrent frères, fila-teurs de coton, à Lille; Auguste Miens, chauffeur diplômé et lauréat de la prime Par-not, depuis 32 ans chez M. Descamps l'ainé, filateur de lin à Lille.

not, depuis 32 ans chez M. Descamps l'aine, filateur de lin à Lille.

Hommes et permes de conflance. — Marie Bétrancourt, veuve Hovines, concierge depuis 46 ans di. bureau de charité de Saint-André, à Lille; Joséphine Lelong, fille de conflance depuis 44 ans dans la famille de M. Stéverlynek, négo iant à Lille: Isidore Dupriez, domestique depuis 38 ans chez M. H. Pennel, entrepreneur à Roubaix: Sophie Dutillead, veuve Castelin, concièrge depuis 38 ans de la mairie de Tourcoing; Augustine Fourmentin, domestique depuis 37 ans chez M. Bigot, no-

avait bien vite réprimé le premier monvement de refus qui s'éveillait en elle. elle s'était contentée de lui réponds avec son docile et courageux sourire « Comme vous voudrez, mon père. »

Le lendemain, Jacques commença d'enseigner à sa fille les premiers prin de ce qu'il appelait son grand se cret. Bientôt il l'emmena avec lui, soit dans la rustique carriole d'osier, soit en croupe sur la Grise, une vieille jument bien connue dans le pays. C'était à qui les fêterait au passage comme à l'arrivée. Sur les chemins et par les sente de la forêt, les petits oiseaux eux-mêmes et les arbres semblaient leur souhaiter la bienvenue. A travers les haies, dans les herbages, les bonnes grosses vaches normandes les regardaient d'un œil ami, parfois même faissient entendre un mugissement joyeux. Quelqu'un remarqua que, leurs jours de tournée, il ne faisait jamais ni trop grande pluie ni trop grand soleil. Il y a de ces choses-là dans la

nature entière pour ceux dont le cœur est pur et qui s'en vont faire le bien. Dans la chaumière des blessés, c'était bien autre chose encore Rien qu'à voir Thérèse, rien qu'à l'entendre, ils se sentaient rassérénés déjà. Elle avait promptement vaincu ses premières répugnances, en sainte fille qu'elle était. Plus promptement encore elle sut acquérir une adresse qui tenait du prodige. « Ses doigts étaient si légers qu'ils ne faisaient jamais mal. » Et puis quelles bonnes paroles! Dans tout le canton de Hou-

taire à Tourcoing; Charles Depienne, concierme, homme de confiance depuis 23 ans chez M. Anatole Descamps, filateur de lin, à Lille Léopold Deves, homme de confiance describe M. Anatole Descamps, filateur de lin, à Lille; Léopold Devos, homme de confiance depuis 33 ans chez M. Edouard Herlin, propriétaire, à Lille; Pierre-Joseph Dureux, ancien cocher, homme de confiance depuis 32 ans chez M. Frédéric Kuhlmann, à Lille; Vital Douchez, homme de confiance depuis 32 ans chas la manufacture de cardes de M. Henri Scrive, à Lille; Appoline Desmettre, domestique depuis 32 ans chez M. J.-B. Catelle, boulanger à To-ricoing: Euphrosine Dupuis, fille de confiance depuis 31 ans chez les enfants de M. Henri Prouvost, en son vivant, fabricant, à Roubaix.

On lit dans l'Indépendance belge Le parquet de Bruxelles poursuit en ce moment deux réfugiés français au chef d'extorsion très-considérable commise au préjudice d'une famille qui habite actuellement la ville de Roubaix. L'un des prévenus s'était réfugié en Belgique pour se dérober à une condamnation de cinq années de prison encourue dans son pays, du chef de particination aux actes de la Commune

Dernièrement, la cour d'appel de Bruxelles a condamné ce même réfugié l'emprisonnement pour avoir tenu une maison de prêts sur gages.

La noyée retirée vendredi soir du canal près du moulin Saint-Pierre à Lille a été reconnue pour une femme Bœuf domicilié rue du Bourdeau, 7. Les époux Bœuf, chargés de famille, sont dans la misère et serrès de près par des créanciers. La femme Bœuf s'est jetée à l'eau de désespoir. Le mari ne peut faire face aux frais d'inhumation de sa femme; le bureau de bienfaisance va s'en char

Sa Grandeur Mgr Monnier, évêque de Lydda, a reçu de Rome, samedi matin, le bref pontifical qui le nomme chancelier de l'Université catholique de a province ecclésiastique de Cambrai Stablie à Lille

Le bref est signé de Son Eminence e cardinal Asquini. Les termes en sent rès élogieux tout à la fois S. G. Monseigneur Monnier et pour les catholiques de France qui s'occupent avec tant de zèle et tant de dévouement de cette grande œuvre des Universités.

M. Renard, conseiller général du Nord, père de M. Léon Renard, député de Valenciennes et oncle de M. Levert. deputé du Pas-de-Calais, vient de succomber aux suites d'une fluxion de

déraillement, sans grande importance, qui serait arrivé, dimanche, à un trair de marchandises, près de la gare de Le tribunal correctionnel de Lille. jugé un différend entre la Compagnie

L'Echo du Nord nous parle d'un

Guillaume Humburg, banquier à Paris. M. Humburg a été condamné à 200 francs d'amende, 3,000 francs de dommages et intérêts, et insertion du jugement dans deux journaux de Lille et deux de Paris.

d'assurances l'Union nationale et M

Le ministre de la guerre a fixé la rentrée de la promotion de 1876 de l'Ecole des sous-officiers d'infanterie au vendredi 5 janvier.

Institution canonique de l'Université catholique de Lille. — Ses profes seurs. — Ses étudiants

L'Institut catholique de Lille est enfin devenu une Université. Les déclarations nécessaires pour l'ouverture de la Faculté des Lettres ayant eu lieu le 23 décembre dernier, l'adjonction de cette Faculté à celles de Droit et des Sciences permet au grand établissement d'Enseignement sugrand établissement d'Enseigner périeur du Nord de la France de périeur du Nord de la France de prendre légalement le nom d'Université et de jouir du bénéfice de jury mixte ainsi que de tous les avantages attachés à ce titre Une autre faveur plus précieuse a été obtenue. Le Saint-Siège a daigné approu-

fleur, on ne jura plus bientôt que par l'habile rebouteuse; sa réputation éclipsa e de tous les Vsabeau était déjà guéri, tel était le dicton, rien qu'à se sentir toucher par ses blanches

Antre miracle; il y avait maintenant omme une trêve dans la guerre entre prise contre le bonhomme Ysabeau. On avait respecté son malheur, on respec-tait sa consolatrice. Il est vrai que, de son côté, dans la crainte de compromettre Thérèse, il y mettait plus de prudence. Venait-on le consulter sur un eas qui ne relevait que de la médecine, il épondait : « Je ne suis pas médecin, adressez-vous à ces messieurs de la ville, » Alors même qu'il s'agissait d'une jambe ou d'un bras cassé, voir même d'une entorse ou d'une simple foulure, il s'informait tout d'abord si le malade avait été visité par queiques-uns de ces messieurs, et, dans le cas affirmatif, il s'abstenait, disant : « Je ne me dois qu'à ceux qui viennent directement à moi. Je ne veux plus aller sur les brisées de personne. »

(A suivre).

ver les statuts de l'Œuvre, lui a concédé ver les statuts de l'Œuvre, lui a concede le droit de déliyret des grades valables aux yeux de l'Eglise et a fait expédier les bulles d'institution canonique. Le 18 jan-vier prochain, jour où se célèbre la fête de la Chaire de Saint-Pierre, aura lieu, en présence d'un grand nombre d'évêques, du clergé et des fidèles des deux diocèses d'Arves et de Camprei, l'inauguration sod'Arras et de Cambrai, l'inauguration soennelle de l'institution qui a' enfin la lroit de prendre le titre d'UNIVERSITE CATHOLIQUE, itre glorieux qui pro-met la résurrection de l'esprit des âges de foi uni à la science expérimentale de notre siècle et à l'intelligence des besoins et des véritables progrès de notre époque. Cette faveur tout exceptionnelle nous attachera par des liens plus solides et plus étroits encore au magistère infaillible du successeur de Pierre et rendra plus certain le développement de l'ensemble des connaissances hum ines dans le centre scientifique établi au sein de la certifie de

naissances hum ines dans le centre scientifique établi au sein de la capitale du Nord de la France.

Pour se convaincre que ces promesses ne sont pas fallacieuses, il suffit de jeter un coup-d'œil sur les commencements de l'Université catholique de Lille. Il nous a été donné de voir fonctionner cette grande institution, et nous n'hésitons pas à déclarer que sous alusieurs coints de vue clarer que, sous plusieurs points de vue, elle est au moins l'égale des Universités depuis longtemps établies, et que, sons les autres rapports, elle laisse entrevoir des promesses que l'avenir tiendra. Agée d'une année seulement, sa Faculté de droit compte dejà des succès ; elle cite avec fierté les noms de ses dix professeurs qui sont dignes de leur doyen, M. de Var-il-les. Nous avons parlé dernièrement de la Faculté des Sciences, qui offre les garan-Faculté des Sciences, qui offié les garanties les plus sérieuses par le nombre, par
les titres et par le talent des professeurs,
comme par les qualités personnelles et
l'expérience consommée de son doyen,
M. Chautard. Le nom de M. de Margerie
suffirait pour établir la réputation de la
Faculté des Lettres; bientôt nous aurons
l'occasion de rappeler les qualités qui le
distinguent et de faire connaître le mérite
des autres docteurs qui forment le corps
professoral de cette Faculté, M. l'abbé
Baunard, M. A. Charanx, le R. P. Ohrand
et M. Montée. Entravé des les premiers d M. Montée. Entravé des les premiers as qu'il a essayé de faire dans la voie de a liberté par ceux mêmes qui devaient lui ouvrir cette voie, le corps médical a néanmoins marché. Guidés par l'un des mai-tres de la science, M. Bechamp, ses douze professeurs s'avancent résolument vers leur but; la question de l'hôpital sera résolue dans quelques jours: des précau-tions sont prises pour que les élèves ne manquent d'aucun moyen d'étude. L'en-seignement de la médecine sera complet au point de vue des travaux pratiques, omme au point de vue de la théorie

comme au point de vue de la théorie.

La jeunesse catholique de la France a compris la grandeur de l'Œuvre. Le nombre des étudiants s'élève aujourd'hui à plus de 140. Ce chiffre, qui s'augmente chaque jour, aurait été hien plus considérable, si un arrêté, connu de nos lecteurs, n'avait empêché d'ouvrir le registre des inscriptions pour les cours de médecine et n'avait arrêté beaucoup d'étudiants qui se préparaient à suivre res cours. Du qui se préparaient à suivre ces cours. Du moins, il en est qui n'ont pas hésité, mai-gré l'arrèté ministèriel, à se déclarer élè-ves de l'Ecole de Médecine catholique de l'ille! Housen Lille! Honneur à ceux qui ont eu ce courage! Honneur à tous ceux qui se sont inscrits les premiers comme élèves des Facultés de notre Université catholi-que!... Nous les avons vus à l'œuvre dans que!... Nous les avons vus à l'œuvre dans les salles de cours, dans les laboratoires; les salles de cours, dans les laboratoires; et nous avons été heureux et fiers de leur tenue noble et distinguée, du respect et de l'attention qu'ils témoignent envers leurs maîtres et du zèle avec lequel ils consacrent leurs journées à l'étude et aux travaux pratiques. Nous les avons vus aussi, il y a quelques jours, réunis dans la chapelle de l'Université, on la voix d'un éloquent religieux leur rappelait les devoirs de la jeunesse chrétienne, et nous devoirs de la jeunesse chrétienne, et nou avons été encore plus vivement impres sionnés. Ce sont de véritables étudiant et nous

Université Catholique de Lille. Nous sommes heureux de faire connai-

tre à nos lecteurs, au sujet de l'Université catholique de Lille, quelques nouvelles qu'ils apprendront avec intérêt :

Inauguration solennelle de l'Université atholique. — L'inauguration de l'Université aura lieu le 18 janvier dans l'église Saint-Maurice de Lille. Son Eminence le Cardinal-Archevêgue de Cambrai prési-dera la cérémonie: plusieurs évêques y assisteront. Le matin aura lieu la messe pontificale, le soir, vers deux heures et lemie, se tiendra la séance solennelle dans laquelle seront prononcés les dis-cours d'ouverture. Nous ne tarderons pas à donner des détails plus précis sur le programme de cette fête religieuse et académique; nous savons que la plupart des membres du clergé et des catholiques déoues des deux dioceses ont l'inte

d'y assister. Retraite annuelle des étudiants. - La retraite annuelle des étudiants de l'Uni-versité catholique de Lille a été prêchée par le R. P. Boulanger. Ses exercices, qui, d'ailleurs, n'ont pas amené d'inter-ruption dans les Cours, ont eu lieu la semaine dernière, du 18 au 23 décembre; ils ont été suivis avec une assiduité et une attention vraiment édifiante. Le jour de la communion générale, les étudiants ont été précédés à la Table-sainte par leurs professeurs. En contemplant ce spec-tacle, en nous unissant aux prières des maîtres et de leurs élèves, nous avons mieux compris encore que l'Université mieux compris encore que l'Université catholique de Lille deviendra une œuvre

catholique de Lille deviendra une œuvre de régénération sociale et religieuse. Approbation des Statuts. Lettre du Secré-taire de la Congrégation des Etudes. — Nous avons déjà aumoncé que le Saint-Siége a approuvé les Statuts généraux de l'Uni-versité catholique et les Statuts particu-liers de la faculté de théologie. Au sujet de ces statuts, nous sommes heureux de de ces statuts, nous sommes heureux de reproduire une lettre, écrite à Mgr Caverot, archevêque de Lyon, dans laquelle le secrétaire de la S. Congrégation des Etu-des, fait ressortir le mérite des Statuts rédigés à Lille et nous permet ainsi d'ap-précier les qualités qui distinguent l'emi-nent Recteur de notre Université et ceux qui ont été ses collaborateurs.

Rome, le 10 décembre 1876.

Monseigneur, Sa Sainteté ayant recu les deux lettres que Votre Grandeur lui a adressées le ter de ce mois, en son nom et au nom de ses